

Flash Info RANDO

le trimestriel de la fédération EquiLiberté 79
N°112 décembre 2020

SOMMAIRE

- 1 Edito
- 3 Assemblée Générale
- 4 Actu
- 5 info sévices équadés
- 8 Circuits
- 10 DOSSIER : Cheval et froid
- 13 Page Asso
- 15 Partenaires

Une Fédération
au service des
Randonneurs
Équestres

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



EquiLiberté®79
Fédération départementale

Les Deux-Sèvres Terre de Cheval

V

Vous l'aurez bien sûr remarqué, notre Flash Info Rando vient de prendre un coup de neuf. Nous travaillons en effet au niveau d'EquiLiberté National, en concertation avec notre conseil en communication Artémis, à une réflexion sur les supports de communication tant au niveau national que départemental. Il en résulte que notre Flash Info Rando et EquiLiberté Info viennent d'être profondément remaniés.

Décidément l'an 2020 nous aura fourni son compte d'insatisfactions et de déboires successifs. L'optimisme reste cependant de mise et une issue semble se dessiner avec un horizon sans doute plus harmonieux à partir du printemps 2021. Cependant nous vous proposons de reculer la date de notre Assemblée Générale car il est plus qu'illusoire de penser que nous aurons des possibilités de l'organiser fin février comme programmé. De même les calendriers et lieux de nos Conseils d'Administration s'en trouvent modifiés.

Je tiens cependant à souligner la fidélité de nos adhérents en ces temps de restriction de manifestations car notre quota annuel d'adhérents n'a que peu diminué malgré le peu de randonnées qui leur a été proposé. Je remercie aussi ceux, et ils sont nombreux, qui font signe pour nous remercier de nos lettres d'information. Nous sommes en effet très attachés à vous informer en continu de l'évolution de la situation sanitaire et de l'impact sur nos conditions de travail et de soins à nos équidés.

Vous le verrez (compte rendu pages 6 et 7), EquiLiberté 79 a été convié, avec les instances préfectorales et d'autres interlocuteurs à une réunion d'échanges et de réflexion sur les sujets des maltraitements sur les équidés et de la covid 19 et les conséquences sur nos possibilités de travail et d'entretien de nos équidés. Cette réunion a permis principalement de faire prendre conscience à nos interlocuteurs de l'importance du nombre d'équidés des randonneurs. En effet ces chevaux ne sont pas hébergés dans un centre équestre mais chez leurs propriétaires et parfois dans un lieu éloigné de leur habitation. Il nous a été confirmé que les équidés sont désormais classés dans les animaux domestiques et non comme animaux de rente.

Nous fondons de réels espoirs sur la mise en place d'un futur partenariat avec la Mission Tourisme du Conseil Départemental et sommes particulièrement optimistes sur l'avancée de nos propositions faites pour le développement du Tourisme Équestre en Deux-Sèvres (voir pages 8 et 9). Ce projet est l'écho du «Tour des Deux-Sèvres» développé sous la présidence de Guy Bouillaud.

Malgré les conditions difficiles liées aux contraintes sanitaires, je vous souhaite de tout cœur de belles fêtes de fin d'année. 2021 aura un visage plus souriant que 2020 !

Votre présidente
Maryse Ducrot

EquiLiberté 79

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Date et lieu précisés ultérieurement
dès que les regroupements seront autorisés



Notre Assemblée Générale sera l'occasion de nous retrouver. Ces rencontres sont d'autant plus importantes, qu'en l'an 2020 nos précieuses randonnées ont été sanctionnées à cause de la covid. Nous comptons vivement sur votre présence, indispensable au bon fonctionnement de notre fédération. Ne soyez pas inquiet-e-s, les mesures sanitaires seront appliquées à la lettre.

Le Conseil d'Administration du 20/09/2019 avait voté un budget permettant d'offrir à tous nos adhérents EquiLiberté 79 un pack Rando, comme cadeau de bienvenue. Ce pack, dans un sac bleu marine identifié EquiLiberté 79, contient un gobelet réutilisable identifié, un ensemble couteau/fourchette/cuillère dans un étui et une assiette.

Si vous ne disposez pas encore de ce cadeau, venez vous faire connaître et le retirer lors de cette Assemblée Générale.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pourrez contacter Julie
lesponeysdejulie79@gmail.com

Actu

Adhérer à EquiLiberté pour rejoindre un réseau de randonneurs équestres

Les adhésions sont ouvertes depuis le 1^{er} Octobre
soit en ligne soit par courrier

Tarifs inchangés cette saison

Individuel : adhésion sans RC : 23€ . Adhésion avec RC : 30€
Associations et Professionnels : 40€

EquiLiberté 79



vous souhaite
mille bonheurs
en compagnie
de vos équidés

Rando en Deux Sèvres

<http://randoendeuxsevres.fr>

Un site créé par le Conseil Départemental à disposition du grand public :

- Des fiches rando en pdf
- Communication d'itinéraires équestres, pédestres et VTT
- Trouver sa randonnée avec une recherche multicritères : localisation, catégorie, durée, distance, thématique



22 AU 25 JUILLET 2021
18 ÈME RASSEMBLEMENT EQUILIBERTE Nouveau départ!
LE GRAND FAY
SAINT PÈRE EN RÊTZ
LOIRE ATLANTIQUE
LATITUDE 47.2 LONGITUDE -2.0333
WWW.LESSABOTSDERETZ.COM/SITE.FR

LE RENDEZ-VOUS DES CAVALIERS ET MENEURS

Information 0683273682 Paul
Inscription 0240507216
rassemblement@equiliberte.org
www.equiliberte.org

Logos: Equiliberte 44, Equiliberte, Caramel, Stad Estuaire, Laboa, codever, and others.

Contact et informations

equiliberte.org

rassemblement@equiliberte.org

lessabotsderetz@gmail.com

Paul Cheneau : 06 83 27 36 82

Les associations et professionnels adhérents à Equiliberté 79 peuvent annoncer leurs manifestations sur les radios suivantes :

Colline, Radio Val d'Or et Radio Gâtine

Il suffit de contacter Julie Dupont avec une phrase décrivant votre manifestation et toutes les informations nécessaires :

lesponeydsdejulie79@gmail.com

Julie contactera chaque radio pour vous.

Equiliberté 79 prend en charge financièrement les abonnements annuels à chacune de ces radios.

Infos mutilations chevaux

Compte rendu de la réunion en préfecture du 4/11/2020

*Liberté
Équité
Fraternité*

Direction du cabinet
Bureau des sécurités
Affaire suivie par : Véronique VANSIELEGHEM
Tél. : 05 49 08 68 13
Adresse mail : veronique.vansieleghem@deux-sevres.ouv.fr

Niort, le 9 novembre 2020

Relevé de conclusions de la réunion relative aux cas de mutilations des équidés Mercredi 4 novembre 2020



La réunion avec les représentants du milieu équestre des Deux-Sèvres portant sur les cas de mutilations des équidés s'est tenue le mercredi 4 novembre 2020 à 11H00, salle de la Bibliothèque, sous la présidence de Monsieur Emmanuel AUBRY, préfet des Deux-Sèvres.

Participaient à cette réunion :

- Mme Patricia BARONNET, Cheval Deux-Sèvres, Union régionale des éleveurs de chevaux et poneys de sport ;
- M. Christian BONNIN, Filière équidé, Comité départemental du tourisme équestre ;
- M. Régis PINEAU, Comité départemental d'équitation ;
- Mme Virginie BRISSE, Institut français du cheval et de l'équitation ;
- Mme Maryse DUCROT, Equiliberté 79 ;
- Mme Karine MONNET, Races mulassières du Poitou ;
- M. Jean-Luc TARREGA, directeur de cabinet du préfet des Deux-Sèvres ;
- M. Vincent COUSIN, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations ;
- M. Jean-Yves COTTANCEAU, vétérinaire des services de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ;
- Le colonel Jean-Pascal CHATEAU, commandant du groupement de gendarmerie départemental ;
- Le brigadier-chef Nadia HERAULT, de la direction départementale de la sécurité publique ;
- Mme Véronique VANSIELEGHEM, cheffe du bureau des sécurités de la préfecture des Deux-Sèvres ;

Objets	Intervenants Services concernés	Détail
Propos introductifs	M. le Préfet	- Il convenait de faire le point avec les représentants du milieu équestre dans ce contexte de mutilations. Il y a eu un cas départemental, mais la problématique est nationale et l'émotion partagée par l'ensemble des concitoyens. Par ailleurs, il convient également d'aborder la période de confinement actuelle et son impact sur les structures équestres.
Les mutilations des équidés	Le colonel CHATEAU et le brigadier-chef HERAULT	- Présentation des dispositifs déjà mis en œuvre par la gendarmerie et la police nationale : - La gendarmerie a effectué plus de 1200 heures de surveillance. 11 professionnels et 43 particuliers ont fait appel à leurs services et conseils (mesures

		<p>organisationnelles, techniques et de bon sens). Pour ce faire, des référents et correspondants sûreté peuvent se déplacer. Un numéro vert national existe également par ailleurs, le 0800 738 908. Dans tous les cas, si des faits en temps réel sont constatés, il est rappelé qu'il convient de composer le 17 et de ne pas se mettre en danger ou bien d'agir sous le coup de l'émotion.</p> <p>La police est intervenue auprès des 3 centres équestres relevant de son périmètre, et peut de même apporter tous les bons conseils de sécurisation.</p> <p>Un dispositif d'enquête national a été mis en place. L'enquête judiciaire pour l'affaire de Mauléon est en cours. Pour d'autres affaires au niveau national, des individus seraient identifiés et ciblés.</p>
	Représentants du milieu équestre	<p>- Equiliberté s'est portée partie civile pour le cas de Mauléon (le cheval appartenait à un adhérent et la défense des équidés est inscrite dans leurs statuts).</p> <p>- Plusieurs questions sont posées : les éleveurs et détenteurs de chevaux pourraient-ils être informés des solutions qui s'offrent à eux ? Des caméras de chasse pourraient-elles être mises à disposition ?</p>
	M. le Préfet	Un courrier sera envoyé par les services de la préfecture à chaque détenteur d'équidés (liste fournie par l'IFCE), pour rappeler les mesures de bon sens et donner des liens et contacts utiles. CDE, COTE, ainsi que l'ensemble des structures et associations ici représentées pourront s'en faire le relais auprès de leurs adhérents.
	Le Colonel CHATEAU	Le groupement de gendarmerie des Deux-Sèvres dispose de peu de caméras de chasse. Elles sont donc réservées aux enquêtes judiciaires. Mais elles pourront si nécessaire être mises à disposition dans des cas particuliers.
	M. le Préfet	Au-delà de cette réunion, les services de la préfecture restent disponibles pour répondre à toute question ou recevoir toute transmission d'éléments ou informations jugées utiles.
Impact de la COVID et du confinement.	M. le Préfet	Rappel sur la situation sanitaire qui s'aggrave de jour en jour dans le département. Appel à la responsabilité de chacun. Il convient de faire attention à l'image que pourrait renvoyer une activité soutenue dans les centres équestres.
	M. le directeur de Cabinet	Rappel sur les modalités d'intervention sur les chevaux en centre équestre : les propriétaires peuvent le faire sous réserve que le centre équestre n'en ait pas la capacité.
	M. le Préfet	Limité à : - Entretien physique (attention au nombre de cavaliers en simultané dans les centres) - Nourrissage
	Représentants du milieu équestre	Pas de randonnée, mais sortie des chevaux possible dans le rayon d'un kilomètre autour de leur lieu de détention pour l'entretien physique possible.
	M. le Préfet	Quelle est la situation sur le plan financier?
	Représentants du milieu équestre	La situation est tendue. Certains centres ne vont pas se relever de cette seconde vague. Il n'y a pas de recettes et les trésoreries sont déjà en difficulté. Les aides sont connues mais insuffisantes, malgré le soutien complémentaire de l'IFCE de 120 euros par cheval dans la limite de 30. Il convient de souligner que seuls
		50 % des centres équestres ont sollicité une aide.
Conclusion	M. le Préfet	Il est demandé aux forces de l'ordre de maintenir un niveau élevé de vigilance sur ce sujet sensible en lien avec l'ensemble des acteurs départementaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H00.

Le Préfet,



Emmanuelle AUBRY

Nos Circuits

À terme le département des Deux-Sèvres peut devenir Deux-Sèvres TERRE de CHEVAL

Nous avons recensé et analysé les résultats issus de l'enquête sur les retombées économiques de la randonnée équestre menée de mars à juin 2019 en partenariat avec EquiLiberté National. À partir de cette enquête, nous avons constitué un document de proposition de développement du Tourisme Équestre en Deux-Sèvres.

EquiLiberté 79 a rencontré plusieurs fois la Mission Tourisme du Conseil Départemental 79. Au fil de ces échanges, nous avons proposé le schéma suivant de développement du Tourisme Équestre en partenariat sur 3 ans.

Les circuits

Développer 5 circuits de 3 à 6 jours chacun, en étoile, dans les différents territoires des Deux-Sèvres (20 à 30 km/jour) : 1 dans le Thouarsais, 1 dans le Bocage, 1 dans la Gâtine, 1 dans le Niortais (Marais Poitevin), 1 dans le Mellois.

Relier l'ensemble des circuits pour recréer le tour des Deux-Sèvres Circuits en itinérance avec un minimum de 15 étapes.

Circuits de 450 km.

**Sillonner le département
5 circuits de 3 à 6 jours
chacun pour permettre
aux randonneurs
équestres une offre de
découverte du territoire**

Les conditions de création

Limiter le bitume à moins de 20 % des circuits (hors bourgs et villages). Passer dans les bourgs des villages. Passer sur les lieux de référence du patrimoine.

Passer dans les gués des rivières où cela est possible.

Accueil et hébergements

Référencer des lieux en capacité d'offrir l'accueil des chevaux et des randonneurs.

Différencier les lieux d'accueils en fonction de l'attente des randonneurs :

Gîtes

Chambre d'hôtes

Camping

Relais amis spécifiques à EquiLiberté, etc.

Former les hébergeurs à l'accueil des randonneurs équestres.

Création d'un label qualité randonneur équestre.



La communication

Des cartes en format papier et numérique

Les circuits doivent être accessibles facilement pour les randonneurs (Papier et GPS).

Les cartes doivent porter toutes les indications importantes :

- les indications de kms
- les points touristiques
- les points d'intérêts
- les commerces
- les appels d'urgence
- etc.

Un site internet

Qui doit être référencé pour les randonneurs équestres.

Des liens pour multiplier les accès.

Sur les réseaux sociaux

Utiliser les réseaux sociaux de forte fréquentation des randonneurs.

Faire vivre les actualités sur les réseaux.

Se servir des outils de communications du Conseil Départemental et des agglos.

Bénéficier des publicités du Conseil Départemental au niveau région et national.

Les salons spécialisés loisirs, randonnées et équestres.

Les événements.

Tisser des partenariats pour la communication avec :

- Les réseaux spécifiques cheval.
- Les hébergeurs.
- Les agences de tourisme.

Proposer des séjours clés en main par :

- Les réseaux.
- Les agences etc.

Réalisation

Pour réaliser ce plan, il paraît nécessaire de mettre en œuvre une commission spécifique intégrant EquiLiberté 79.

Cette commission aurait pour but :

- La mise en œuvre de ce plan.
- Le découpage du plan en étape.
- Les missions de chacun.
- L'examen des difficultés.
- La réalisation de bilan intermédiaire.

Pour sa part EquiLiberté 79 a proposé à son Conseil d'Administration la mise en œuvre d'une commission de travail sur ce sujet en lien avec les associations locales.

Une question importante, que pourrait aussi suivre la commission, concerne le sujet de l'entretien des circuits et la surveillance du balisage.

Les moyens de la mise en œuvre du projet

Pour mettre en œuvre un tel projet, il est nécessaire de se donner les moyens de cette ambition qu'il faut considérer comme un investissement de moyen terme pour le département.

EquiLiberté 79 a réfléchi aux moyens nécessaires au déroulement de ce programme sur 3 ans.

Nous considérons qu'un mi-temps sur 3 ans est indispensable pour la création des circuits sur le terrain en lien avec les communes et nos associations.

De ce fait, nous avons estimé un budget sur 3 ans incluant toutes les missions que pourrait réaliser EquiLiberté 79.

Pour mettre en œuvre un tel projet, il est nécessaire de se donner les moyens de cette ambition qu'il faut considérer comme un investissement de moyen terme pour notre fédération et pour le département des Deux-Sèvres.



Nous recensons actuellement 505 km créés par les associations adhérentes. D'autres créations en cours ajouteront 80 km à cette richesse patrimoniale qui s'élèvera alors à 585 km sur le département.

CHRISTINE BRIANT DOCTEUR VÉTÉRINAIRE - INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT IFCE

D'une façon générale les chevaux s'adaptent bien au froid. Lorsqu'ils ne sont pas tondus, ils sont à l'aise à des températures basses, même négatives, à condition de leur fournir ce dont ils ont besoin en fonction de leur âge, de leur état de santé, de leur état physiologique, du travail qu'ils fournissent. Voici les principales questions à se poser pour gérer au mieux la période hivernale avec son cheval.

Qu'est-ce que la zone de confort thermique ?

La zone de confort thermique est la plage de températures à l'intérieur de laquelle l'organisme n'a pas de dépense d'énergie supplémentaire à faire pour maintenir la température interne du corps. Chez l'Homme, cette zone est très restreinte et se situe aux alentours de 25°C. Chez le cheval, elle dépend de son adaptation.

Sous des climats tempérés, pour un cheval non tondu, elle est située approximativement entre 5°C et 25°C. En-dessous, l'organisme doit produire de l'énergie pour maintenir la température centrale du corps (frissons, mouvements...) ; au-dessus, différents mécanismes vont également permettre par évapora-

tion qu'elle n'augmente trop (transpiration, accélération de la respiration...). L'étendue de cette zone peut varier selon différents facteurs, comme l'adaptation au climat, l'âge, la race, l'état d'engraissement, l'état de santé, la saison, le climat et la consommation d'énergie digestible[1].

La température critique inférieure est la température en-dessous de laquelle il faut aider le cheval à lutter contre le froid, en lui apportant de l'énergie supplémentaire et en lui offrant un abri. Ce seuil est de -15°C pour les adultes, 0°C pour les poulains et seulement 22°C pour les poulains nouveau-nés.

Par quels mécanismes l'organisme des chevaux s'adapte-t-il au froid ?

Les frissons ou l'exercice musculaire intense vont produire de la chaleur. Les frissons sont un mécanisme réflexe de contraction des muscles (aérobie) qui va produire de la chaleur à partir de la dégradation des sucres et des acides gras (multiplication du métabolisme par 4 ou 5). Ce mécanisme modéré peut être maintenu longtemps, à la différence de l'exercice musculaire intense (plutôt anaérobie) qui permet également une montée rapide de la T° corporelle.



[1] De l'énergie brute à l'énergie métabolisable

* Énergie brute = énergie fournie par l'alimentation (ce qui est indiqué dans les tables)

Énergie digestible = énergie brute - énergie excrétée dans les excréments

Énergie métabolisable = énergie digestible - énergie produite lors de la digestion ou dans les urines = énergie nette d'entretien (production de chaleur, se déplacer) + énergie nette de travail + énergie nette de production (de lait, de viande, gestation)



© A. Lauroux

Il produit de l'énergie à partir de la cassure incomplète du glycogène, ainsi que de l'acide lactique responsable de la fatigue du muscle (multiplication du métabolisme par 25). La pilo-érection ou hérissément des poils accroît l'effet isolant du poil en augmentant jusqu'à 30% son épaisseur ; il pourra ainsi renfermer plus d'air. La vasoconstriction ou constriction des vaisseaux sanguins des extrémités des membres limite la perte de chaleur. Le sang reflue vers les organes centraux (c'est ce qui fait que nous avons les bouts des doigts blancs quand il fait froid) et permet de réduire la température des extrémités jusqu'à 1,7°C, évitant les dommages aux tissus quand les chevaux ont les pieds dans la neige. La mobilisation du système neuro-endocrinien permet une libération de glycogène qui servira de "carburant".

En quelques jours à plusieurs mois, pour une adaptation plus progressive, on observera :

Des modifications du comportement

Les chevaux vivant à l'extérieur par temps froid diminuent leurs activités pour dépenser moins d'énergie. En cas de pluie violente, les activités comme se tenir à l'arrêt, se reposer ou se coucher sont réduites. Lors de vents froids, les chevaux exposent leur arrière main et non leur tête, ce qui serait en relation avec la possibilité de frissonner.

Des modifications physiologiques

Les chevaux acclimatés progressivement au froid voient la densité de leur poil augmenter et leur tissu graisseux se répartir différemment : au lieu de s'accumuler sur certaines parties du corps, il se répartit sur toute la surface.

Des modifications de la consommation d'énergie

Une diminution soudaine de la température ambiante déclenche une consommation accrue d'aliments chez les chevaux qui augmentent ainsi leur thermogénèse.

De la morphologie

La morphologie détermine un rapport surface (de la peau au contact de l'extérieur)/volume (du corps). Plus l'animal est gros, plus le rapport est petit.

Comme la production de chaleur est proportionnelle au volume et la perte proportionnelle à la surface, les plus gros animaux sont favorisés, de même ceux qui se rapprochent le plus morphologiquement d'une sphère. Dans cette configuration, les races brévillignes sont donc avantagées par rapport aux longillignes (traits versus sang) ; il en est de même pour les jeunes par rapport aux plus âgés.

Les chevaux plus adaptés au froid sont plus lourds et plus compacts, avec des extrémités plus courtes, des poils longs notamment aux fanons, une peau épaisse qui ne laisse pas voir les vaisseaux sanguins, un tissu gras sous-cutané réparti sur toute la surface du corps, une capacité à des efforts d'intensité modérée mais sur une longue période, en mobilisant les réserves graisseuses sans production d'acide lactique.

De la capacité d'isolation thermique

La vasoconstriction des vaisseaux périphériques réorientant la circulation sanguine vers les vaisseaux centraux, faisant chuter la T° de la peau à celle de l'air ambiant. Ceci augmente l'efficacité de l'isolation assurée par le tissu adipeux sous-cutané (qui se répartit à la surface de tout le corps), la peau et le poil imperméable. La haute efficacité de ce mécanisme est évidente lorsque l'on peut voir le dos de chevaux recouvert de neige qui ne fond pas. Donc, certaines races avec un poil d'hiver très dense, sont particulièrement adaptées aux milieux froids, contrairement à d'autres très près du sang dont le poil pousse peu en hiver.

De même, les chevaux ayant la peau plus épaisse et une couche de gras répartie sur tout le corps bénéficieront d'un meilleur "système isolant". Le poil de l'âne, non imperméable et fin, rend celui-ci particulièrement vulnérable au froid et aux températures humides. Il est également possible que la couleur du poil ait un effet, avec les robes noires ou baies absorbant mieux la chaleur que les robes claires.

De la proportion de fibres musculaires lentes ou rapides ?

C'est une hypothèse, mais elle est tentante. Les chevaux ayant plus de fibres musculaires lentes (aérobiques), pouvant se contracter longtemps avec une intensité modérée seraient mieux adaptés au froid.

En effet, ces chevaux passent la plus grande partie du temps à se déplacer lentement en mangeant. Ils dorment debout, ce qui permet aux muscles locomoteurs ou posturaux de produire de la chaleur. Ils se couchent peu, souvent en milieu de journée, quand il fait moins froid.

Il est ainsi possible de dégager les caractéristiques des chevaux plus adaptés au froid

Comment aider les chevaux à s'adapter au froid ?

En permettant leur adaptation progressive

Il est recommandé de laisser les chevaux s'adapter progressivement à la baisse naturelle des températures, en les laissant dehors dès l'automne. Ainsi, les chevaux ont besoin de 10 à 20 jours pour s'adapter à une baisse de température de l'ordre de 15°C, que ce soit pour passer de 20°C à 5°C ou de 0°C à -15°C.

Les chevaux étant sensibles aux variations brutales de température, il conviendra donc de prendre des précautions au moment d'une transition, soit pour mettre son cheval au pré en plein hiver, soit pour le rentrer dans une écurie chauffée.

En adaptant le régime alimentaire

La consommation énergétique de maintenance pour les chevaux adultes devrait être augmentée de 2,5% par degré Celsius sous la barre de -15°C. Pour les chevaux à l'entretien, le plus facile est de leur fournir du foin de bonne qualité.

La plupart des chevaux mangent de 2 à 2,5% de leur poids en foin par jour. Un cheval de 600kg mangera entre 12 et 15kg de foin par jour. À -40°C, il aura donc besoin de 4,5 à 5kg de foin de plus.

Par contre, il faut utiliser du foin de qualité, c'est-à-dire facilement digestible et à haute valeur énergétique. En effet, un foin récolté tard, très riche en fibres non digestibles, ne fournit pas suffisamment d'énergie et demande une consommation supérieure d'énergie pour sa digestion. De plus, si les chevaux ne consomment pas suffisamment d'eau, ce foin peu digestible peut causer des coliques par impaction.

Il est également possible d'ajouter des concentrés à la ration, mais cela n'est pas nécessaire en général si le foin est de qualité suffisante.

Il est tout à fait possible d'élever des poulains en croissance à l'extérieur par temps très froid, si leur régime alimentaire est adapté en conséquence.

Une expérience menée au Canada sur des poulains juste sevrés, hébergés dans des paddocks avec une palissade brise vent, pendant 6 mois, avec des températures variant de +10°C à -30°C, ont commencé à prendre moins de poids à partir de -11°C, suggérant que l'énergie pouvait être redistribuée vers l'entretien des tissus.

Toutefois, la croissance du squelette n'a pas été affectée.

Dans ces conditions extrêmes, il faut également être attentif aux chevaux qui ne s'alimenteraient pas suffisamment, perdraient du poids et diminueraient leur tolérance au froid. Ce peut être le cas de chevaux dominés qui peuvent ne pas avoir suffisamment accès à la nourriture.

Il faut également fournir du sel et des minéraux, ainsi que de l'eau propre en quantité suffisante.

En leur offrant un abri

Les observations de chevaux féroces ou de Prewalski ont montré qu'ils cherchaient des aires sèches en cas de froid humide, particulièrement en cas de fortes précipitations et de vent. De même, lorsque les chevaux domestiques ont des abris à disposition, ils les utilisent davantage dans ces conditions climatiques difficiles. D'une façon générale, les poulains utilisent plus les abris que les adultes. Les chevaux maintenus dans un abri peuvent conserver jusqu'à 20% de chaleur corporelle en plus, d'autant plus s'ils peuvent se coucher. L'abri peut être naturel (haie, arbres...) ou artificiel, l'essentiel est que les chevaux puissent y accéder quand ils le souhaitent. Dans les régions très froides, des abris peuvent être aménagés derrière des amas de neige, des promontoires ou des ravins. Pour les chevaux en groupe, il faut que les abris soient suffisamment spacieux pour que tous les chevaux puissent s'y coucher en toute sécurité au regard de la hiérarchie. Un abri à trois côtés représente une protection efficace contre le vent et la neige. Les dimensions idéales sont une profondeur de 8m et une surface de 7,5 à 9m² par cheval, avec une litière adéquate, en paille de préférence, et ce, surtout pour les jeunes chevaux.

La réglementation française n'impose pas la présence d'un abri en tant que tel. Elle demande que, dans la mesure où c'est nécessaire et possible, les chevaux soient protégés des intempéries et des prédateurs.

par Christine BRIANT | 01.02.2016



© L. Marnay

<https://equipedia.ifce.fr/sante-et-bien-etre-animal/bien-etre-et-comportement-animal/hebergement-et-transport/comment-les-chevaux-s-adaptent-ils-au-froid>



© Patrick Cassant

Nous aimons allier escapades et gastronomie. Entre les dégustations de charcuteries maison faites par notre Président Stéphane MICHEL ... les crottins de chèvre cendrés, poivrés ou aillés issus de la fromagerie SAUZE ... le préfou et les galettes du Moulin de Pouzay, ainsi que la dégustation des huîtres de Charente-Maritime ...

Malgré les contraintes sanitaires et la peur d'une météo qui s'est voulue capricieuse au début des festivités, la randonnée de l'Autize a pu avoir lieu.

Un grand soulagement pour nous les organisateurs et avec un brin de fierté légitime car le week-end du 26 et 27 Septembre derniers s'est déroulé à merveille.

Elle a regroupé une cinquantaine de randonneurs ; cavaliers, meneurs, pédestres et vététistes.

Nous avons testé deux itinéraires en plein cœur de la commune Ardinoise. C'est un excellent point de chute !

La randonnée a traversé ses communes voisines, comme Béceleuf, Xaintray, et Saint-Pompain.

Pour s'y retrouver nous avons balisé deux circuits idéaux, dans une nature préservée, avec des paysages variés.

Cela a permis de découvrir des villages anciens, du patrimoine bâti traditionnel car nous avons fait le choix d'agrémenter cette randonnée par des visites de lieux insolites comme le moulin et le pigeonnier de Pouzay.

Des bénévoles signaleurs étaient répartis sur les 2 circuits durant tout le week-end, leur mobilité a permis de sécuriser et de faciliter le bon déroulement de la randonnée.

" Une association vit mieux si elle est composée de plusieurs membres partageant un projet collectif ".

Hé oul ... deux mots pour définir nos bénévoles : générosité et engagement.

Merci à eux, d'avoir été présents avec bonne humeur, ce qui contribue ainsi à une réussite en équipe.

Un début d'automne, qui relance un réel engouement pour les sorties de deux jours dans notre département des Deux-Sèvres.

Cette randonnée a remporté un franc succès pour l'association des cavaliers de l'Autize.

Nous tenions à remercier également Patrick CASSANT pour ces photos magnifiques.

De merveilleux souvenirs qu'on ne se lasse pas de regarder...

Nous remettons le couvert l'année prochaine pour ceux et celles qui souhaitent allier le plaisir de manger à celui de randonner !

Même date, même heure, avec des variantes et des haltes différentes.

Rendez-vous les 25 et 26 Septembre 2021 pour un moment convivial à partager en famille ou entre amis.

À bientôt

LES CAVALIERS de L'AUTIZE



© Patrick Cassant



© Patrick Cassant

Nos partenaires commerciaux



FORMATION

Bureau de Thouars
56 av. Emile Zola
79100 THOUARS
05 49 67 31 95

Bureau de Parthenay
20 rue Descartes
79200 PARTHENAY
05 49 71 18 43

contact@fbformation.fr
<https://www.fb-formation.com>



DEKRA CONTRÔLE AUTO GATINAIS
3, Rue de la Marne
79200 PARTHENAY
05 49 95 20 67

<https://controle-technique-dekra-parthenay79.fr/>



16 avenue du Général de Gaulle
79150 ARGENTONNAY
05 49 65 70 14

eva.argenton@reseaucristal.fr
www.cliniques-veterinaires-eva.fr

Bois et Paille
Charpente Eddy Fruchard

17 route de Vautebis
79420 VAUSSEROUX
05 49 70 68 64

contact@boisstpaille.fr
<https://www.boisstpaille.fr/>



SOLUTIONS & PATRIMOINE
42 Avenue du Général de Gaulle
79200 PARTHENAY
06 19 45 19 82

gyslain.bouillaud@gmail.com
<https://solutions-patrimoine.net/>



Contacts

Le Conseil d'Administration d'EquiLiberté 79 se réunit quatre fois par an. Il est préparé par les membres du bureau la semaine précédente.

Des commissions de travail sont mises en place. Elles se réunissent, selon les projets à étudier, entre 2 et 4 fois par an, pour faire ensuite des propositions lors des Bureaux et des Conseils d'Administration. Ces commissions de travail **sont ouvertes à tous les adhérents** EquiLiberté qui souhaitent y participer même s'ils ne font pas partie du Conseil d'Administration.

Vous pouvez contacter directement tous les membres du Conseil d'Administration d'EquiLiberté 79 sur le site

<https://www.equiliberte79.com/>

À partir de l'onglet "contact" vous avez le choix

[Membres du Bureau](#)

[Conseil d'Administration](#)

[Commission Attelage](#)

[Commission Chemins](#)

[Commission Communication](#)

[Commission Formation](#)

[Commission Manifestation](#)

À partir de l'onglet "associations" vous pouvez accéder directement à la carte des associations avec les détails de chacune d'elles.

Si vous constatez des erreurs ou des oublis, n'hésitez pas à les communiquer à un membre de la commission communication.

Bulletin trimestriel

Parutions :

25 mars

25 juin

25 septembre

25 décembre

Crédits photos : Daniel Dubois

Direction publication : Maryse Ducrot

Ce bulletin est le vôtre

Il n'a d'intérêt que si vous y participez. Merci de transmettre vos articles, comptes-rendus, annonces de randonnées ou rallyes, photos, coups de gueule ou toute suggestion **au plus tard le 10 du mois de parution.**

Vous pouvez nous contacter par mail. Pensez également à faire connaître vos manifestations pour parution dans le calendrier du site et sur le groupe Facebook à l'un des membres de la commission communication.

EquiLiberté 79

N° ISSN 2741-4949

Siège social

1 La Catin

79350 Faye-l'Abbesse

06 75 08 38 09

president@equiliberte79.com

Association régie
par la loi 1901
déclarée le 28.11.2001
n°0793004220

à la sous-préfecture
de Parthenay

imprimé par nos soins

Par des Randonneurs
Pour les Randonneurs



EquiLiberté©79
Fédération départementale